



Soutenu
par



A vos agendas !

Après le succès de l'édition 2020, soyons prêts pour la Semaine nationale de la dénutrition 2021 du 12 au 20 novembre ! Sa réussite repose sur la mobilisation de tous les acteurs engagés dans la lutte contre la dénutrition, pour qu'elle soit reconnue par le grand public. La pandémie de Covid-19 renforce encore la nécessité d'agir ! Notre objectif : que l'on parle de la dénutrition et qu'un maximum de personnes reçoivent information, conseils, sensibilisation...

4 actions simples pour participer ou soutenir la Semaine nationale de la dénutrition

Cet événement prévu dans le Plan National Nutrition Santé 2019-2023 doit permettre de sensibiliser les citoyens, comme les professionnels du soin et de l'accompagnement, à propos des enjeux, actions préventives et traitements de cette maladie silencieuse qui touche deux millions de français : personnes hospitalisées, personnes âgées à domicile ou en établissement et désormais, malades de la Covid-19. Pour la seconde année consécutive, le ministère des Solidarités et de la Santé a confié au Collectif de lutte contre la dénutrition son organisation et sa coordination, auprès de tous ceux qui agissent au quotidien.

1. Dès à présent, inscrivez-vous !

Le [formulaire d'inscription](#) à la *Semaine nationale de la dénutrition 2021* est dès à présent en ligne ! Il s'agit d'une procédure très simple mais essentielle, vous permettant de :

- Faire connaître les actions que vous souhaitez mener ou valoriser pendant la Semaine. Vous les décrivez en quelques lignes, nous validons votre action (sont exclues notamment les actions à des fins commerciales ou de promotion d'une marque). Ainsi labellisés, vous

pourrez utiliser le logo officiel de la Semaine 2021, figurer sur la Carte de France des initiatives contre la dénutrition et bénéficier de nos kits de communication. Attention : inscription à faire avant le 30 septembre 2021 !

- Demander des kits de communication pour appuyer vos actions. Nous mettons gratuitement à disposition des flyers, des affiches, des badges et des kakémono. Ils sont dès à présent consultables et téléchargeables dans notre [dossier ressources](#).

2. Plein d'idées et de ressources mises à votre disposition !

Téléchargez dès à présent dans [notre dossier ressources](#), aux côtés de notre plaquette d'informations, le guide 2021 vous permettant de tout savoir sur comment s'engager dans la Semaine 2021 et la faire connaître. Vous y trouverez :

- Toute l'information utile sur nos kits de communications et la façon dont vous pouvez les reprendre.
- L'ensemble de nos vidéos de sensibilisation (disponibles également sur notre [chaîne Youtube](#)).
- Les opérations nationales qui seront menées pendant la Semaine 2021 (domicile, sports-santé, gastronomie, sensibilisation en établissement).

Toutes ces portes d'entrées de la dénutrition seront l'objet de webinaires thématiques. Avec le soutien des ARS, des webinaires régionaux seront également organisés pour valoriser tous ceux qui font des choses dans votre territoire. Vous aussi, organisez ou participez aux webinaires de la Semaine 2021 !

La Semaine nationale de la dénutrition, c'est vous qui la faites !

3. Faites connaître la Semaine dans votre réseau !

Aidez-nous à faire connaître la Semaine pour qu'un maximum d'acteurs s'y impliquent. Vous pouvez dès à présent relayer auprès de votre réseau l'organisation de la *Semaine nationale de la dénutrition* du 12 au 20 novembre (on s'y prend à l'avance cette année !) :

- En diffusant telle quelle cette Newsletter auprès de votre mailing list, ou dans votre Newsletter, effet boule de neige !
- En relayant la date et le [formulaire d'inscription](#) sur vos réseaux sociaux. Suivez-nous : [@Stop Dénutrition](#) sur Twitter et Collectif de lutte

contre la dénutrition sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

- En écrivant un article dans votre journal ou lettre interne. Nous avons préparé des contenus clé en main, disponibles dans notre [guide 2021](#).

4. Nous avons besoin de vous !

Tous les kits sont mis gratuitement à disposition, grâce aux soutiens fournis par le ministère des Solidarités et de la Santé, la Mutualité française et de nombreux partenaires. Mais nos moyens étant limités, n'hésitez pas à aider le Collectif de lutte contre la dénutrition en imprimant et délivrant vous-mêmes ces outils de communication ou en nous adressant un don si vos moyens vous le permettent (l'adhésion est de 500€ par personne morale).

Et comme toujours, une bonne adresse :

www.luttecontreladenutrition.fr

Merci à tous, en avant !



Professeur Eric Fontaine
Président du Collectif de lutte contre la dénutrition



Collectif de lutte contre la dénutrition

Vous recevez cet email parce que vous avez été abonné à la newsletter de la Semaine Nationale Dénutrition 2020.

[Se désinscrire](#)